

**COMMUNIQUÉ****POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **GROUPE COLABOR INC. ANNONCE UN PLAN DE RATIONALISATION**

**Boucherville (Québec), le 26 janvier 2016** – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« Colabor » ou la « Société ») annonce qu'elle met de l'avant un plan de rationalisation et d'optimisation de ses activités d'exploitation. Ce plan, approuvé par le conseil d'administration, vise à permettre à Colabor d'améliorer davantage son efficacité opérationnelle et sa rentabilité dans un contexte d'affaires qui demeure difficile pour l'industrie de la distribution des services alimentaires ainsi que de finaliser l'intégration des acquisitions réalisées au cours des dernières années. Ce plan fait suite à la décision du conseil d'administration annoncée le 12 mars 2015 de ne plus déclarer de dividende afin d'affecter davantage de ressources financières aux opérations, tout en affectant les sommes excédentaires à la réduction de la dette.

La portée du plan englobe la plupart des divisions de Colabor et consiste principalement à centraliser et consolider certaines activités au siège social de la Société ou à celui de ses divisions. La mise en œuvre du plan se traduira par l'abolition d'environ 120 postes, soit environ 8 % des effectifs totaux de la Société. En plus d'une diminution du personnel déjà en place, certains postes vacants seront abolis. Reflétant essentiellement ces mises à pied, Colabor comptabilisera une charge non liée aux opérations courantes d'environ 3,0 M\$, avant impôts, dans ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2016.

Les mesures de rationalisation devraient entraîner des réductions annuelles de coûts estimées à plus de 6,0 M\$, avant impôts. Ces économies se matérialiseront progressivement au cours de l'exercice 2016 et auront plein effet au cours de l'exercice 2017.

Colabor prévoit conclure l'exercice 2015 avec un bénéfice avant frais financiers, amortissements et impôts sur les bénéfices (« BAIIA ») ajusté légèrement supérieur à 26 M\$.

« Ce plan détaillé permettra à Colabor de demeurer un chef de file du secteur de la distribution des services alimentaires dans l'est du Canada et s'inscrit dans le cadre de l'analyse de notre rentabilité et de notre endettement. Nous regrettons les conséquences des suppressions de postes pour les employés touchés et leurs familles et nous avons pris des mesures équitables afin de leur apporter tout le soutien qu'ils méritent. Le plan donnera lieu à une structure opérationnelle allégée et plus flexible au bénéfice de nos clients et fournisseurs. Sa mise en œuvre facilitera l'atteinte de nos priorités stratégiques à court et moyen terme, tout en favorisant la croissance à long terme, » a indiqué Claude Gariépy, président et chef de la direction de Groupe Colabor Inc.

### **MESURES NON CONFORMES AUX IFRS**

L'information comprise dans ce communiqué renferme certains renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS, notamment la notion de bénéfice avant frais financiers, amortissements et impôts sur les bénéfices (« BAIIA ») ajusté, libellé aux états financiers sous « Résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements ». Étant donné que ces notions ne sont pas définies par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables avec celles d'autres sociétés.

### **À PROPOS DE COLABOR**

Colabor est un distributeur et grossiste de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration), au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, ainsi que celui au détail (épiceries et dépanneurs).

**MISE EN GARDE**

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prospective reflétant les opinions ou les attentes actuelles de Groupe Colabor Inc. concernant leur rendement ainsi que les activités commerciales respectives et les événements futurs. Ces déclarations sont assujetties à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, incluant les risques liés à l'implantation du plan de rationalisation et ceux mentionnés dans la notice annuelle de la Société disponible sous le profil de la Société sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Les résultats et les événements réels peuvent différer. Par exemple, les prévisions relatives aux réductions de coûts ont été faites sur la base de certaines hypothèses, incluant, notamment, le regroupement d'activités, la centralisation de certains services ainsi que la réduction du personnel, telles que planifiées et selon l'échéancier prévu et l'achèvement en temps voulu de toutes les autres composantes du plan tel que prévu. Il est à noter que les hypothèses utilisées à la préparation des prévisions peuvent être erronées et inexactes. Il est possible que les réductions de coûts découlant du plan diffèrent significativement des montants mis de l'avant dans les prévisions. La Société ne se voit aucunement obligée de mettre à jour ces énoncés prospectifs en fonction des changements que connaissent les croyances, estimations et opinions de la direction ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

**Pour plus d'informations :****Investisseurs :****Groupe Colabor Inc.****Jean-François Neault, CPA, CMA, MBA**

Vice-président et chef de la direction financière

Tél : 450-449-0026 poste 308

Télec. : 450-449-6180

[jean-francois.neault@colabor.com](mailto:jean-francois.neault@colabor.com)**Journalistes :****Maison Brison Inc.****Martin Goulet, CFA**

Premier vice-président, relations avec les investisseurs

Tél : 514-731-0000 poste 229

Télec. : 514-731-4525

[martin@maisonbrison.com](mailto:martin@maisonbrison.com)